

Fiche de données sécurité

Version 00 du 10/05/2016

1. Identification de la substance/préparation et de la société/groupe

| | |
|----------------------------------|---|
| Désignation : | Tampon conductivité 1408 µS/cm |
| Description : | Tampon conductivité 1408 µS/cm ±1% (25°C) |
| Code produit : | P01700118 |
| Producteur : | Manumasure 8 avenue du docteur Schweitzer 69 330 Meyzieu FRANCE Tél. 04 37 45 05 68 |
| Numéro en cas d'urgence : | Institut National de Recherche et de Sécurité, I.N.R.S. Tél. 01 45 42 59 59 |

2. Identification des dangers

Classification du mélange : le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de la directive 1999/45/CE.

3. Composition/informations sur les composants

Composition :
Mélange aqueux

| Nom des composants | Concentration (p/p) | N° CAS | N° CE | Classification conformément aux directives 1999/45/CE |
|-----------------------|---------------------|-----------|-----------|---|
| Chlorure de potassium | < 0,1 % | 7447-40-7 | 231-211-8 | Non classé |

Substance dangereuse:
Ce produit n'est pas classé comme dangereux.

4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours :

| | |
|--------------------------------------|---|
| Indications générales : | Oter les vêtements souillés. |
| Après inhalation : | Faire respirer l'air frais. |
| Après contact avec la peau : | Laver à l'eau. |
| Après contact avec les yeux : | Rincer immédiatement l'œil à grande eau ou avec un rince œil. |
| Après ingestion : | Faire rincer la bouche à l'eau. |

Dans le cas où les symptômes persistent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

Pas d'effet connu.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Traiter de façon symptomatique

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction :

| | |
|---|---|
| Moyen d'extinction approprié : | Utiliser les moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Le produit ne brûle pas. |
| Moyens d'extinction inappropriés : | Sans limitation. |

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

En cas d'incendie, présence de fumée dangereuses.

Autres indications: Produits non combustibles.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles :

Pour les secouristes : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

Pour les non-secouristes : Eloigner le personnel superflu.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement :

Ne pas déverser dans les eaux de surface ou les égouts.

6.3 Méthode et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le déversement et absorber au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées.

6.4 Référence à d'autres sections :

Voir partie 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle.

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

Consigne : Eviter le contact avec les yeux (port de lunettes) et la peau (port de blouse).
Ne pas inhaler les vapeurs.
Lavage des mains après manipulation.

7.2 Conditions de stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais (de 20 à 25°C) et bien ventilé.
Stocker à l'abri des rayons directs du soleil.
Ne pas stocker à basse température (inférieur à 10°).

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètre de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2 Equipement de protection individuel

Mesures générales de protection et d'hygiène : Tenir à l'écart des produits alimentaires.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et de fin de travail.
Conserver à part les vêtements de protection.
Eviter tous contact avec la peau et les yeux.

Protection des yeux : Port de lunettes de sécurité.

Protection des mains : Port de gants de protection.
Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères qualité pouvant varier d'un fabricant à l'autre.

Protection du corps : Vêtement de travail protecteur.

9. Propriétés physiques et chimiques

Indications générales :

Forme : Liquide clair
Couleur : Incolore
Odeur : Inodore
pH (à 25°C) : 5,5 - 8

Changement d'état :

Point de fusion : Non applicable
Point d'ébullition : 100°C

Point d'inflammation : Non applicable

Inflammabilité : La substance n'est pas inflammable

Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif

Propriété comburantes : Données non disponibles

Solubilité dans d'autres solvants : Données non disponibles

10. Stabilité et réactivité

Réactivité : Pas de réactions dangereuses connues

Stabilité chimique : Produit chimiquement stable

Conditions à éviter : Températures extrêmes et lumière directe du soleil

Matières incompatibles : Données non disponibles

11. Informations toxicologiques

| | |
|---|--|
| Toxicologie aigüe : | Il n'existe pas d'information sur le produit lui-même |
| Irritation et corrosivité : | N'est pas classé comme corrosif ou irritant pour la peau |
| Effets sensibilisants : | Pas d'effet connu |
| Toxicité spécifique pour organe cible, exposition unique : | Le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, en exposition unique |
| Effets graves après exposition répétée ou prolongée : | Le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, en exposition répétée |
| Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction) : | Aucun effet CMR connu |
| Informations supplémentaires : | Manipuler ce produit avec les précautions d'usage pour un produit chimique |

12. Informations écologiques

| | |
|---------------------------------------|---|
| Toxicité : | Il n'existe pas d'information sur le produit lui-même |
| Persistance et dégradabilité : | Il n'existe pas d'information sur le produit lui-même |
| Potentiel de bioaccumulation : | Donnée non disponible |
| Mobilité dans le sol: | Donnée non disponible |

13. Considérations relatives à l'élimination

| | |
|----------------------------------|---|
| Recommandation : | L'élimination des déchets est réglementée par les services compétents régionales. Veuillez prendre contact avec les services compétents (administration ou entreprise d'élimination des déchets) qui vous informeront des mesures à prendre en matière d'élimination. |
| Emballages non nettoyés : | Éliminer comme un produit non utilisé. |

14. Informations relatives au transport

| | |
|---|---|
| Transport terrestre : | Non soumis aux prescriptions de transports. |
| Transport fluvial : | Non soumis aux prescriptions de transports |
| Transport maritime : | Non soumis aux prescriptions de transports |
| Transport aérien : | Non soumis aux prescriptions de transports |
| Dangereux pour l'environnement : | Non |

15. Informations réglementaires

Évaluation de la sécurité chimique : L'évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16. Autres données

Information sur la version du document

Date de création : 10/05/2016

Date de révision : sans objet

Motif de la révision : sans objet

Les informations données dans ce document sont considérées comme exactes au moment de son impression. Malgré le soin apporté à sa rédaction, aucune responsabilité ne saurait être acceptée en cas de dommage ou accident résultant de son utilisation.